



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 3 avril 2017 le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 3 août 2017 en autorisant une dépense et un emprunt n'excédant pas **1 698 728 \$**.

- Règlement 2017-297 décrétant une dépense de 2 046 362 \$ et un emprunt de 2 046 362 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie d'une section de la 4^e Avenue entre le 53, 4^e Avenue et la 9^e Rue et sur la 5^e Rue entre 2^e Avenue et la 4^e avenue

Ce règlement d'emprunt 2017-297 entre en vigueur le 14 août 2017.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 14 août 2017

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **14 août 2017** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **14 août 2017**

.....
Pierre Rondeau